

Montréal, le 1^{er} mai 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : HQCMÉ - Demande d'adoption des normes de fiabilité relative
aux automatismes de réseau et ressources de production
décentralisées
Dossier de la Régie : R-4070-2018**

Cher confrère,

Le 24 avril 2020, Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Coordonnateur), a déposé auprès de la Régie de l'énergie (la Régie), dans le cadre du dossier mentionné en objet, une demande ré-amendée et une version révisée du document reflétant des modifications au Glossaire (la Demande ré-amendée).

La Régie prend acte que cette Demande ré-amendée consiste à ne plus traiter, au présent dossier, les deux termes suivants : « automatisme de réseau » ainsi que « système de protection » dans leurs versions française et anglaise.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml